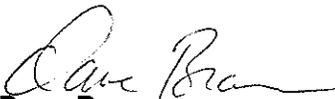


ÎLE-DE-LAMÈQUE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 21 FÉVRIER 2023 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE
AU 44, RUE DU PÊCHEUR NORD, LAMÈQUE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Adoption des procès-verbaux précédents
 - 5.1 Première réunion ordinaire publique du 17 janvier 2023
 - 5.2 Réunion extraordinaire publique du 7 février 2023
6. Suivi des procès-verbaux
7. Suivi des dossiers
8. Correspondances reçues et envoyées
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Emprunts des capitaux – Système de traitement des eaux usées – Lagune
 - 9.2 Arrêté N°5 – Arrêté désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors routes – 1ère lecture par son titre
 - 9.3 Arrêté N°5 – Arrêté désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors routes – 2e lecture par son titre
 - 9.4 Pompiers de l'Île-de-Lamèque
 - 9.5 Politique P-02 – Utilisation de la technologie de l'information et du fonctionnement des réunions sans papier
10. Présentation du public
11. Mot du Maire
12. Levée de la réunion.


Dave Brown
Directeur général/Greffier